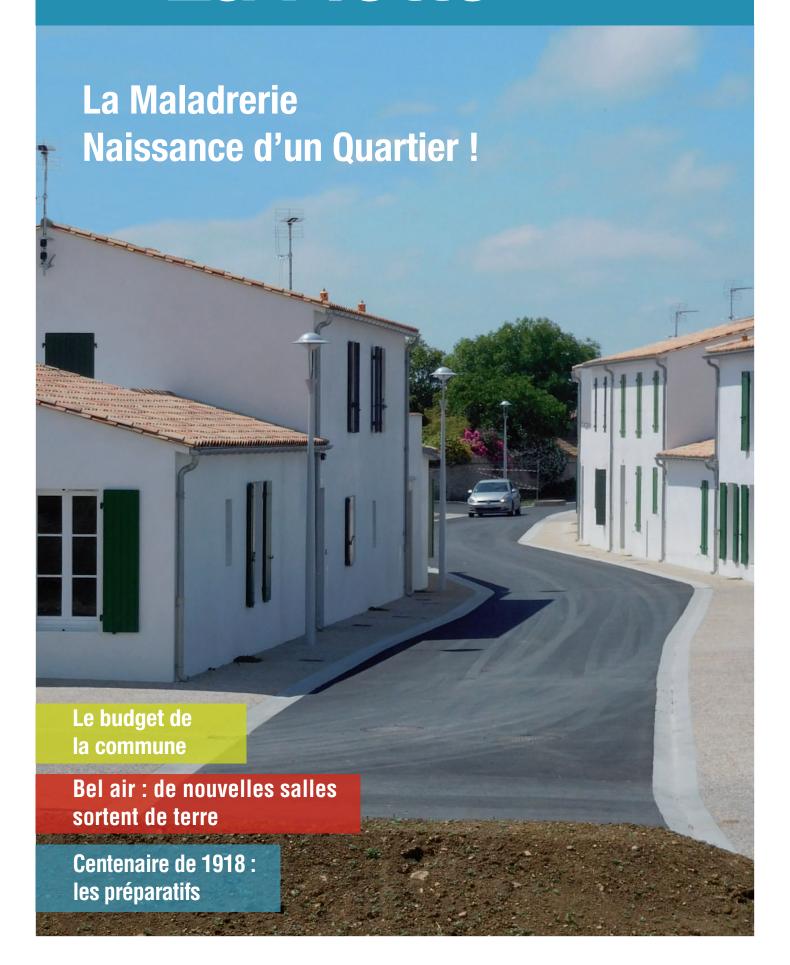
BULLETIN MUNICIPAL - PRINTEMPS/ÉTÉ 2018

# La Flotte et vous!



# Sommaire







La Flotte. Bulletin Municipal **Printemps-Été 2018** 

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)

Secrétaire de Rédaction :

Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

Mise en page : Asbury

Impression: imprimerie Mingot.

**Ont collaboré au Bulletin :** Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Chantal Dutheil, Michèle Drouin, Jacky Oger, Isabelle Masion-Tivenin, Elsa Robinel, Patrick Salez, Eric Lem, Brigitte Bailly, Musée du Platin.

**Photos :** Mairie de La Flotte, Simon-Pierre Berthomès, Elsa Robinel, M. Baudon, Dorian Plantecoste, Jacqueline Dervieux, Chloé, Clément Perrain, Sébastien Chauffour, Ré Flying Oysters, Viet Vo Dao, MJA Ré Espace Jeunes, Les P'tits mômes, Musée du Platin, X.

La Photo de couverture a été réalisée par Simon-Pierre Berthomès.

**Dépôt légal :** Juin 2018 **Édition :** 3.000 exemplaires.

# BULLETIN MUNICIPAL PRINTEMPS/ÉTÉ 2018

Le Budget 2018	P4
Des nouvelles du port	<b>P6</b>
Les travaux de la commune	<b>P7</b>
La Maladrerie est maintenant habitée	P8
Les dépôts sauvages : des incivilités coûteuses	
à la collectivité	P10
Rencontre avec	
Jacqueline Dervieux	P11
Lieutenant Chloé	P13
Clément Perrain	P14
Sébastien Chauffour	P15



Des nouvelles de l'espace Bel Air	P16
Les P'tits Mômes	P20
Un Office Notarial de nouveau à La Flotte	P21
Célébration du centenaire de la fin de la guerre 14-18	P22
Un petit tour à la bibliothèque	P24
L'été au Musée du Platin	P25
Informations Municipales	P26
Les brêves	P30
Etat civil	P31
Sites en scène «La Flotte fait son Cinéma»	P32

MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32 Horaires d'ouverture du Secrétariat

Lundi: 10h à 12h

Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h

Jeudi: 10h à 12h

Vendredi: 10h à 12h et 13h30 à 15h











LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

### 2018 Année exceptionnelle pour La Flotte

Depuis maintenant 4 ans, le conseil municipal, élu en 2014, travaille aux projets d'aménagements et d'équipements de la commune, pour répondre à l'attente de nos administrés, préserver notre patrimoine et développer les activités économiques.

Ces projets vont devenir réalité tout au long de l'année.

#### A la Maladrerie :

- A compter du 1er juin, attributions progressives de 42 logements locatifs à loyer modérés.
- Et achèvement des 19 maisons en accession sociale à la propriété en fin d'année.

#### A l'espace sportif de Bel Air :

- Ouverture en novembre de 2 salles de 100 m² destinées à la pratique d'activités sportives diverses : gymnastique, danse classique et danse sportive, yoga, pilates, taï-chi, Qi Gong, etc...

### A la Grainetière :

- En septembre, achèvement d'un bâtiment agricole de 450 m² destiné à un jeune agriculteur maraicher de la commune.

### • Front de mer de la Clavette :

- Début avril, réception des travaux de reconstruction du parapet et du pavage des allées de la promenade, en pierre des « carrières de Luget ».
- Fin juin, pose d'une sculpture sur le thème des mouvements de la mer.

#### • Église Sainte Catherine :

- Au 15 mars, fin des travaux de rénovation des 1350 m² de la toiture de l'église et du clocher.

#### • École communale :

- De janvier à mars, restauration complète d'un appartement destiné à un professeur de l'école élémentaire.

### ● Immeuble du 25 Cours Félix Faure :

 - D'avril à fin mars, rénovation de l'ancien bureau du Crédit Agricole (face à l'entrée de la BNP) et réaménagement des 90 m² de l'immeuble pour répondre aux besoins de Maî Brune Lamireau qui crée un office notarial à La Flotte.

#### Cours Félix Faure :

- A compter du début du mois d'octobre, reconstruction des trottoirs, de la rue et du cours, en matériaux nobles en pierre des « carrières de Luget » et compacté calcaire.

Il s'agit là d'une liste non exhaustive des réalisations achevées ou en cours, pour cette année 2018. Les travaux de gros entretien des bâtiments communaux et de la voirie (routes et rues) mobilisant quotidiennement nos collaborateurs des services techniques et les entreprises de travaux publics.

Ces efforts, ne sont pas vains. Notre commune, qui a été inspectée et expertisée en juin 2017 par la commission qualité et notoriété de l'association des plus beaux villages de France, a été confirmée par le jury des experts, comme l'un des 156 plus beaux villages de France.

Préserver, conforter et embellir notre patrimoine est l'une de nos missions prioritaires. Il n'est pas une rue, pas une ruelle, pas une impasse qui ne retiennent pas notre attention.

Mais l'intérêt que nous portons à la commune ne se limite pas aux espaces publics dont nous avons la charge et la responsabilité de l'entretien. Tout ce qui compose La Flotte, mérite notre attention. Avec un intérêt tout particulier pour les immeubles remarquables édifiés aux 18ème et 19ème siècle à l'époque de la prospérité maritime, agricole et commerciale. Préserver ce patrimoine, gage de notoriété pour l'avenir, est un devoir pour les élus.

C'est ce qui a motivé le conseil municipal, qui a voté récemment deux décisions importantes :

L'acquisition du bureau du port et du jardin-terrasse de la Barbette, actuellement propriété de l'état.

L'acquisition de l'immeuble du n°1 de la rue Gustave Dechézeaux, propriété de la Congrégation des Filles de la Sagesse, qui ont quitté définitivement La Flotte.

Dans le 1<sup>er</sup> cas, il s'agit d'affirmer notre présence sur le port alors que le département se substitue à la commune pour la gestion du port.

Dans le  $2^{\text{ème}}$  cas, de redonner vie à un immeuble remarquable en louant quelques appartements à des familles Flottaises, répondant ainsi à un besoin impérieux de logements.

2018 sera bien à La Flotte une année exceptionnelle qui sera aussi marquée par le 100ème anniversaire de la fin de la grande guerre le 11 novembre 1918. Un évènement historique que nous vous proposons de fêter dignement lors d'une cérémonie patriotique Quai de Sénac sur le port.

A vous toutes et à vous tous, je souhaite un été festif et ensoleillé.

Votre Maire Léon Gendre

# BUDGET PRIMITIF 2018

### LES POINTS CLEFS

Le budget voté pour 2018 s'inscrit dans la continuité des années précédentes et marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre du plan d'action à moyen terme de la Commune.

Le programme de logements de la Maladrerie est en cours de finalisation et les premiers occupants pourront bientôt entrer dans les lieux.

La sécurisation de notre réseau de collecte des eaux pluviales est quasiment achevée ainsi que la construction d'un second bâtiment technique destiné à favoriser l'implantation des agriculteurs.

Parallèlement, la réhabilitation et l'embellissement des espaces publics et des bâtiments municipaux se poursuivent.

La qualité des équipements de la commune, la diversité de son offre de services, l'importance des animations estivales viennent d'ailleurs d'être reconnues au niveau national puisque son classement en station de tourisme vient de lui être renouvelé pour 12 ans.

Enfin, après la phase d'études préliminaires, la construction de salles dédiées aux activités sportives et multi culturelles à l'espace Bel Air est bien engagée.

Cette année encore, la Commune concrétisera de nouveaux développements sans accroître le taux des impôts locaux, stable depuis 2009.

#### UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT EN AMÉLIORATION

Le budget de fonctionnement s'établit à 6 332 217  $\in$  en hausse de 10%. Le total des frais de gestion, de personnel, des coûts de maintenance et de l'intérêt des emprunts augmente modérément ce qui permet de dégager un solde positif de 1 560 117  $\in$  en hausse de 17% après constitution d'une provision pour dépenses imprévues de 200 000  $\in$ .

Cette année encore, le prélèvement sur les recettes de fonctionnement va contribuer de manière significative à l'autofinancement des investissements de l'exercice.

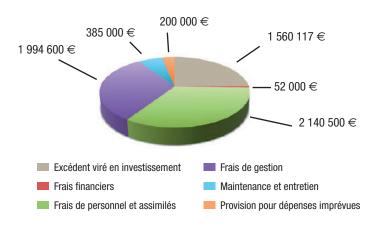
#### UN BUDGET D'INVESTISSEMENT TOUJOURS LARGEMENT FINANCÉ SUR RESSOURCES PROPRES

Les dépenses d'investissement s'élèvent à  $5\,218\,190\,$  ©. Outre le remboursement des échéances d'emprunts à hauteur de  $203\,079\,$  €, les dépenses votées représentent environ 4,6 millions d'Euros de travaux et d'acquisitions.

Outre les investissements récurrents dans la réhabilitation des rues du centre bourg, l'amélioration des espaces publics, la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti qui en représentent près de 30%, les postes importants concernent la construction des salles associatives et les infrastructures extérieures du lotissement de la Maladrerie.

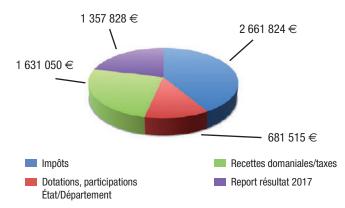
### **FONCTIONNEMENT**

### **▶** DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 332 217 €



Excédent viré en investissement	1 560117	24,6%
Frais financiers	52 000	0,8%
Frais de personnel et assimilés	2 140 500	33,8%
Frais de gestion	1 994 600	31,5%
Maintenance et entretien	385 000	6,1%
Provision pour dépenses imprévues	200 000	3,2%
Total	6 332 217	100%

#### ► RECETTES DE FONCTIONNEMENT 6 332 217 €



Total	6 332 217	100%
Report résultat 2017	1 357 828	21,4%
Recettes domaniales/taxes	1 631 050	25,8%
Dotations, participations État/ Département	681 515	12,1%
Impôts	2 661 824	42,0%

Par ailleurs, une enveloppe de 340  $000 \in$  a été individualisée pour l'achat éventuel du bureau du port, actuellement propriété de l'Etat.

Enfin, le budget intègre des provisions pour faire face à des dépenses imprévues et à des acquisitions de terrains.

Les fonds propres représentent 75% des recettes. Ils comprennent, à hauteur de 700 000  $\in$ , le produit de la vente au bailleur social, la Compagnie du Logement, des parcelles où sont construits les logements de La Maladrerie.

Abstraction faite de cet élément exceptionnel, ils couvrent plus de 60% des besoins, remboursement d'emprunt inclus.

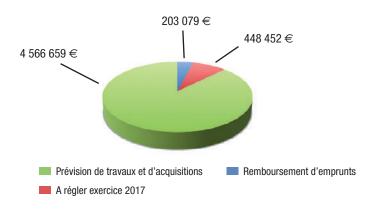
Les ressources d'investissement intègrent le solde de l'emprunt « Gaïa » soit 1 million d'euros, emprunt souscrit en 2017 auprès de la Caisse des Dépôts pour financer le projet de la Maladrerie.

TRAVAUX ET ACQUISITIOI	NS : 4 563 659 €
------------------------	------------------

Quartier de la Maladrerie : travaux de voirie et réseaux divers	687 982
Voirie communale, espaces publics, espaces verts, électrification 1	282 202
Mise en culture espaces naturels : irrigation, construction d'un bâtiment	376 489
Traitement des eaux pluviales : achèvement des travaux d'aménagement	30 326
Église : réfection toiture	58 055
Salles associatives à Bel Air : étude, travaux de construction	815 205
Acquisition de matériels, véhicules utilitaires, logiciels informatiques	158 577
Réfection bâtiments communaux : aménagements, réhabilitation locaux	156 118
Groupe scolaire : boiseries, alarmes, matériels et équipements divers	69 100
Provision pour acquisition terrain	250 000
Provision pour acquisition d'un immeuble sur le port	340 000
Provision pour dépenses imprévues	111 747
Etude d'urbanisme	10 000
Réintégration frais d'études et d'insertions travaux antérieurs	217 858

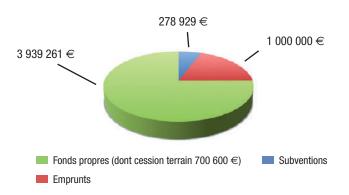
### **INVESTISSEMENT**

### **▶** DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5 218 190 €



Total	5 218 190	100%
Prévision de travaux et d'acquisitions	4 566 659	87,5%
A règler exercice 2017	448 452	8,6%
Remboursement d'emprunts	203 079	3,9%

### ► RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 218 190 €



Total	5 218 190	100%
Fonds propres (dont cession terrain 700 600 €)	3 939 261	75,5%
Emprunts	1 000 000	19,2%
Subventions	278 929	5,3%



Le bureau du port

# DES NOUVELLES **DU PORT**

Dans un précédent Bulletin, nous avons évoqué la reprise du port par le département dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

La commune transfère, également, une situation financière portuaire largement excédentaire. « Cerise sur le gâteau », le port vient de recevoir pour la 24ème année « le label Pavillon Bleu », conformément aux critères de distinction internationale.

En effet, le jury international du Pavillon Bleu, réuni le 18 avril dernier à Copenhague (Danemark) a décidé d'accorder la labellisation Pavillon Bleu 2018 au « Port de Plaisance de la Flotte ».

Cet écolabel permet de sensibiliser et de motiver les collectivités locales ou les gestionnaires de port de plaisance afin qu'ils prennent en compte le critère « environnement » dans leur politique de développement économique et touristique.

Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hissé sur un port de plaisance, véhicule une image positive et dynamique auprès des résidents comme des visiteurs.

Par ailleurs, la commune vient d'acquérir le bâtiment abritant le « Bureau du Port » au prix estimé par les services de l'Etat, France Domaine. Cette acquisition communale permet d'assurer une continuité d'utilisation de cet immeuble.



# LES TRAVAUX

### DANS LA COMMUNE



La promenade avec son parapet et ses bancs

Avec toujours les mêmes objectifs - améliorer la qualité de vie des Flottais et embellir la commune - la municipalité a notamment entrepris en 2017 des travaux visant à optimiser l'évacuation des eaux usées ou pluviales et à aménager le parapet de La Clavette. En marge de ces deux gros chantiers, c'est une multitude de travaux récurrents, reprise de trottoirs rue de La Touche, aménagement du chemin du Pertuis, entre la rue de La Serpent et le Sentier du littoral, etc... qui ont été réalisés.

Concernant les eaux usées, après les travaux du Cours Chauffour et ceux de la Base Nautique, ce sont des travaux visant à élargir le diamètre des canalisations et à éliminer les coudes qui ont été effectués.

Pour les eaux pluviales, plusieurs bassins de rétention d'eau ont été installés dans les rues du Bourg, permettant ainsi d'éviter les débordements et inondations. Prochainement, c'est la rue du Calvaire qui devrait voir se créer un nouveau bassin

Concernant la promenade du Front de mer, la première tranche - depuis l'aire de jeux d'enfants jusqu'à la cale à bateaux, soit 140m de long - s'est achevée en décembre 2017. La deuxième tranche - depuis la cale à bateaux jusqu'à la Base Nautique, soit 190m de long - s'est achevée, comme prévu, en avril 2018.

Par ailleurs, on relèvera que les **travaux d'aménagements des abords de La Maladrerie** (routes départageant les habitations et création de bassins de rétention et de plantations) sont quasiment achevés.

Enfin, en octobre 2018, ce sera au tour du **Cours Félix Faure** de faire peau neuve. L'ensemble du Cours, de la chaussée et des trottoirs sera entièrement réaménagé avec des matériaux apportant luminosité et élégance à ces lieux. Mais un peu de patience : le «nouveau» Cours Félix Faure ne sera achevé qu'en mars 2019.



Le cours Félix Faure aujourd'hui



Le cours Félix Faure demain



# La Maladrerie

Le premier tour de clés

### est maintenant habitée

Dès le vendredi 1er juin, au petit matin, date du début des contrats de location, les premiers locataires découvrent leur maison.

La rédaction du Bulletin Municipal est témoin des sourires épanouis sur les visages des enfants et des parents transportant les premiers cartons.

De nombreux locataires ont planifié un déménagement pour la journée du samedi. Sur trois familles rencontrées ce jour, ce sont déjà 8 enfants qui habiteront la nouvelle « **rue du moulin de Cocraud** ». Aussi, cette réalisation répond bien aux objectifs dans les précédents numéros du Bulletin.

Néanmoins, l'aménagement de ce nouveau quartier n'est pas terminé, les travaux se poursuivent.

Les démarches administratives et règlementaires des lots suivants sont achevées. Aussi les entreprises continuent à construire de nouveaux logements.

Les fondations des maisons des primo-accédants devraient être « coulées » au cours du 4ème trimestre de cette année, pour une livraison au second semestre de 2019.

Les pelouses ont été semées, les plantes et les arbres de l'espace public ont été plantés,  $\dots$  laissons les pousser tranquillement,  $\dots$ 

### **TRANSPORTS**

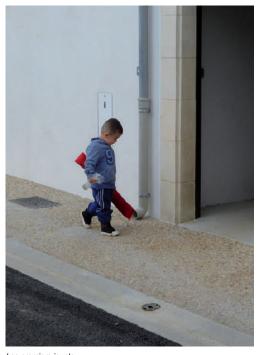














Des gravats

# Les dépôts sauvages :

### Des incivilités coûteuses à la collectivité.

La commune de La Flotte possède 1050 hectares d'espaces naturels qui contribuent à la qualité du cadre de vie de ses habitants. Mais les services communaux découvrent régulièrement des dépôts sauvages de déchets divers en bordure de chemins des secteurs boisés.

En 2017, 210 dépôts sauvages ont été collectés par le garde des espaces naturels qui intervient 5 à 6 fois par semaine pour surveiller et nettoyer ces espaces. Parmi les déchets ramassés, 70 % sont des sacs de déchets ménagers et des encombrants, 20 % sont des déchets verts issus de jardins particuliers et 10 % sont des gravats de chantiers.

Pour accomplir ce travail, le garde dispose d'un véhicule tout terrain lui permettant de transporter les dépôts vers les points de collecte prévus à cet effet. Ainsi, au cours du mois de mai 2018, 370 kg de déchets ont été enlevés des espaces naturels et acheminés vers la déchetterie de Bois-Plage. Depuis le début de la saison, **47 dépôts** ont ainsi été pris en charge.

Pour certaines interventions, la mairie fait appel à des prestataires privés spécialisés, sous convention. Ainsi, le nettoyage le long des routes départementales est effectué par l'association pour l'insertion en Charente-Maritime A.I. 17 (Brigades vertes) tandis que la destruction des gros déchets verts est traitée par l'association La Verdinière.

Ces dépôts portent atteinte aux paysages et à l'environnement et présentent un risque de pollution des sites. En outre parmi les déchets verts issus des jardins, des plantes invasives, parfois dangereuses, peuvent prendre racine et amplifier le phénomène d'invasion.

Ces dépôts représentent également un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser leur enlèvement et le nettoyage des sites concernés. Le ramassage et le broyage des déchets verts par la Verdinière au cours du mois d'avril 2017 ont par exemple coûté 2 990 € à la commune.

La mairie rappelle que les dépôts sauvages de déchets, quels qu'ils soient, sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Laissés en pleine nature, ils constituent des infractions au code de l'environnement, passibles de poursuites pénales pouvant aller jusqu'à  $1500 \in d'$ amende (contravention de 5<sup>ème</sup> classe), assorties de la saisie du véhicule.

Le garde ne pouvant quadriller la totalité des espaces verts en permanence, la mairie invite les habitants de la commune à lui signaler la présence de dépôts sauvages dès qu'ils la constatent. Il faut en effet les enlever le plus rapidement possible afin d'éviter les effets d'accumulation : la présence d'un dépôt incite souvent des personnes à déposer leurs déchets au même endroit.



Des ordures ménagères



Des pneus



Lors des cérémonies patriotiques, nous croisons régulièrement une dame, Jacqueline Dervieux, qui accompagne les autorités. Un jour de 11 novembre, une jeune fille, Chloé, en grand uniforme de Saint Cyrien était parmi eux.

Le comité du Bulletin Municipal a souhaité aller à la rencontre d'administrés qui dans leur parcours singulier ont répondu à l'appel « croire et avoir la passion de ce que l'on veut ... ».

C'est en premier lieu Madame Jacqueline DERVIEUX, médaillée de la Résistance, Croix de Guerre avec étoile de bronze et Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, que nous avons rencontrée pour évoquer comment lui est venu cet esprit de résistance.

Puis nous avons rencontré trois autres talents, plus jeunes, mais tous animés de la même envie de voir leur rêve de vie aboutir : la toute récente Lieutenant Chloé, issue de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr-Coëtquidan, Clément PERRAIN, fraîchement diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes et Sébastien CHAUFFOUR, diplômé de l'Ecole Nationale des Chartes.

### Rencontre avec... Jacqueline DERVIEUX



Jacqueline Dervieux reçoit la légion d'honneur des mains de Madame le Préfet.

### Jacqueline DERVIEUX, une femme dans la Résistance

Une dame de 95 ans, souriante et pleine d'allant, nous accueille dans sa maison de la rue qui porte le nom de son père Maxime, lui aussi grand résistant pendant la dernière guerre de 1939-1945. Voici Madame Jacqueline Dervieux qui a eu la gentillesse de nous recevoir et d'évoquer avec nous son très singulier parcours de vie. Pour dire le vrai,

nous avons respecté la grande réserve dont Madame Dervieux a fait preuve lors de son récit, nous épargnant certains épisodes douloureux sur tout ce qu'elle a dû voir, entendre et endurer.

Mais elle nous en a dit suffisamment pour que son témoignage soit transmis, notamment auprès des nouvelles générations.

### **RENCONTRE AVEC...**

### La famille DERVIEUX, une famille de résistants de la première heure

Dans les années 1800/1900, le grand-père de Jacqueline Dervieux, Henri, tenait la forge installée au cœur du bourg dans la rue du Pavillon, actuellement rue Gustave Dechézeaux.

Son père Maxime est né à La Flotte en mai 1898. Comme beaucoup de jeunes de son temps, il s'est engagé pendant la guerre de 1914-1918.

A cet époque, les jeunes filles étaient invitées à correspondre avec les soldats pour les soutenir dans les combats [NDLR. Elles étaient appelées « marraine de guerre »]. A la fin de la guerre, Maxime souhaita connaître cette jeune fille prénommée Mathilde, originaire de l'est du pays, qui lui écrivait régulièrement lorsqu'il était « au front ». C'est ainsi qu'un jour, à Strasbourg, il rencontra celle qui allait devenir son épouse.

Maxime était garagiste, tandis que Mathilde, comme la plupart des épouses de cette époque, est restée au foyer pour élever ses quatre enfants, Hélène, Jacqueline, Colette et Micheline. La famille s'installa successivement à Bar-sur-Aube (dans la Champagne humide), à Nogent-sur Seine, à Luçon et à La Roche-sur-Yon.

Et « comme une provocation du destin », nous dit-elle, lorsque ses parents rejoignirent La Roche-sur-Yon, au tout début de la guerre, ils habitèrent rue Pétain! C'est là que Maxime, son père, entendit l'appel du Général de Gaulle, qu'il ne put cependant rejoindre à Londres en raison de sa charge de famille.

Poursuivant ses activités de garagiste, Maxime Dervieux entra en résistance en France en 1940, devint responsable départemental du mouvement « Résistance », travailla pour les services de renseignement gaullistes et fut nommé commandant FFI. Il participa à la libération de la Vendée et combattit la poche de La Rochelle. Il est décédé en janvier 1990 à La Flotte où il était revenu s'installer avec son épouse Mathilde en 1968.

#### Jacqueline Dervieux ou le refus de la résignation

Née en 1923, Jacqueline Dervieux a de fait toujours baigné dans une ambiance de résistance, ses parents lui ayant toujours appris à taire son adresse, à ne pas parler et à ne pas courber l'échine. A tel point qu'à tout juste 16 ans, en 1939, elle demanda à quitter l'école et travailla à la préfecture de La Roche-sur-Yon, où son père connaissait le secrétaire général.

Là, elle raconte d'un air malicieux qu'elle partagea un bureau avec des fonctionnaires équipés de « manchons », occupant leurs journées à « faire des enveloppes » pour les lettres expédiées régulièrement aux 308 maires de Vendée, à dépouiller le courrier et à s'occuper des fleurs du jardin de la préfecture.





Jacqueline Dervieux et son père (en médaillon).

Mais c'est là aussi qu'elle put observer certains comportements de résignation. Là où elle vit arriver les premières lettres de dénonciation anonymes. La réception de ces courriers provoqua immédiatement chez elle un déclic : elle glissa ces lettres anonymes dans la poche de sa blouse et après les avoir découpées en morceaux, les jeta dans les toilettes.

En 1941, c'est la « Police Allemande d'Angers » (la Gestapo locale) qui débarqua à la préfecture pour interroger Jacqueline.

Madame Dervieux nous raconte : « j'ai fait très attention, j'ai pris un air détendu pour subir cet interrogatoire d'une heure. Il y avait 3 chaises; les 3 allemands les ont prises et moi, je me suis assise sur le rebord de la table face à eux trois ». A la question concernant ses activités au sein de la préfecture, Jacqueline répondit qu'elle « raccommodait des chaussettes... ».

Puis les allemands lui énoncèrent une liste de noms en prenant soin de les écorcher un peu pour la faire réagir, mais Jacqueline tint bon et ne dit mot. Et lorsqu'une collèque de Jacqueline voulut entrer dans le bureau, l'un des policiers mit le pied dans l'embrasure de la porte pour l'en empêcher. L'entretien se termina sur un « Au plaisir de vous revoir » lancé par les trois hommes, auquel Jacqueline répondit d'un « Au plaisir de ne jamais vous revoir ! ». En revanche, impossible ensuite pour elle de prévenir les personnes dont elle venait d'entendre les noms car le téléphone était sur écoute.

Jacqueline Dervieux ne veut pas se priver du plaisir de raconter combien elle trouvait parfois que les « occupants » manquaient de réflexion : elle raconte ainsi qu'à l'occasion d'une « visite » dans le garage de son père, les allemands ont relevé les noms de clients (volontairement fictifs et disparus) que son père affichait au mur... passant à côté des vrais noms qui, eux, se trouvaient sous le linoléum de la pièce!

Et toujours cet esprit de résistance qui l'amena aussi à coller des papillons de papier bleus blancs rouges sur les murs de la Kommandantur!

Quand la fin de la guerre approcha, des listes de résistants furent établis par les allemands, en vue de leur fusillade. A la préfecture de la Roche-sur-Yon, Jacqueline mit la main sur l'une de ces listes où ... le nom de son père figurait en 3ème place. Et c'est grâce à l'intervention d'un ami que son père Maxime resta

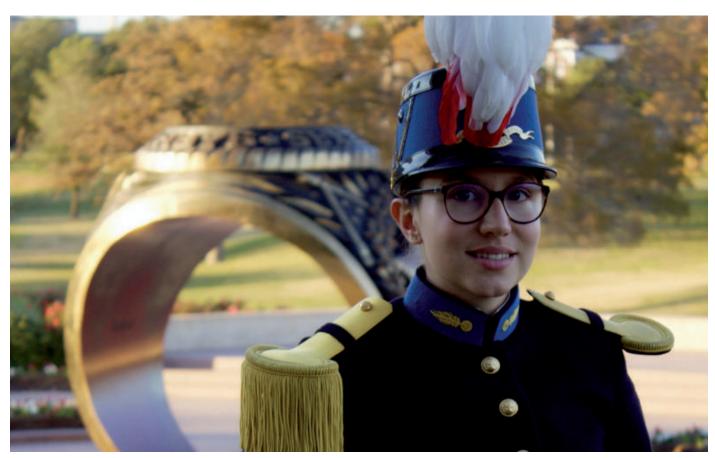
1945 : Fin de la guerre, Jacqueline Dervieux part avec son mari en Allemagne, tous deux comme militaires. Deux filles, Chantal et Françoise naîtront de cette union.

1984 : Jacqueline Dervieux revient en retraite à La Flotte où elle retrouve ses parents avec lesquels elle partage la maison qu'elle habite encore.

Jacqueline accompagnait régulièrement ses parents au Club « Amitiés-Loisirs », créé en 1971 réunissant les anciens pour des après-midi récréatifs. Elle participa aux activités et, en 1983, occupa la fonction de présidente jusqu'à ces dernières années. Ces activités se poursuivent à la salle de la mairie chaque lundi et vendredi après-midi.

Aujourd'hui, c'est entourée de l'affection de ses deux filles, de ses 3 petits-enfants et de ses 6 arrières petits-enfants que Jacqueline Dervieux coule une vie paisible.

Alors, à vous, Madame Jacqueline Dervieux, médaillée de la Résistance, Croix de Guerre avec étoile de bronze, et Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, respect et admiration!



Le Lieutenant Chloé en uniforme de l'École Spéciale Militaire de Saint Cyr

# Lieutenant CHLOÉ,

# une volonté de servir son pays

La voir, l'écouter, c'est (presque) déjà la connaître, tant son attitude et ses mots sont à la fois précis, clairs et directs. Un personnage, tout aussi atypique qu'attachant : c'est le Lieutenant Chloé, âgée de 25 ans et récemment diplômée de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr.

Chloé a bien voulu nous décrire son parcours, soulignant bien l'importance du travail fourni et d'un investissement sans faille dans ses études.

Chloé fréquenta l'école maternelle, puis l'école primaire de La Flotte (à la même époque que Clément Perrain cité plus loin). Elle intégra le collège des Salières de Saint Martin au moment où était installée une classe de 6ème ouvrant la possibilité de suivre deux langues vivantes ; ce que Chloé choisit de faire en apprenant l'allemand et l'anglais.

Entrée en 2007 au Lycée DAUTET de La Rochelle, elle opta pour la section, nouvellement ouverte, qui préparait, en même temps, le baccalauréat français et l'Abitur (Allgemeine Hochschulreife), permettant aux élèves français et allemands de pouvoir obtenir les deux diplômes.

Chloé obtint son Bac S/scientifique et son Bac Abitur en 2010 et vint alors l'heure de se déterminer sur la suite de son parcours.

#### La confirmation de sa vocation

Chloé envisageait certes depuis longtemps déjà de servir son pays mais hésitait encore sur son choix d'école. C'est alors que son professeur d'allemand présenta une publicité reçue du centre de recrutement des forces armées sur le cursus EOFIA (Élèves Officiers en Formation Initiale en Allemagne). Ce fut comme une révélation tant il est vrai qu'elle y trouva une formation alliant le sport, les ressources humaines, le commandement, le combat et les relations internationales.

Mais étant encore trop jeune (il fallait être âgé d'au moins 18 ans, elle n'en avait

que 17), Chloé suivit pendant l'été un stage de 3 semaines chez les Chasseurs Parachutistes, suite à quoi elle intégra une classe préparatoire aux grandes écoles au Lycée militaire d'Aix-en-Provence. Après un an, elle passa le concours tant attendu et fut sélectionnée avec trois autres pour intégrer l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr via le cursus EOFIA.

#### Sa formation à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr : un marqueur dans sa vie de citoyenne au service de la nation

Chloé nous l'a dit : « choisir la voie militaire, c'est, pour moi, faire le choix de l'excellence et par conséquent le choix de sans cesse améliorer mes performances. C'est aussi le choix de faire primer la défense de valeurs communes et de se donner les moyens d'être porteur de paix ». C'est tout cela que Chloé incarne, ajoutant que si elle a le sentiment d'appartenir à cette grande famille qu'est l'Armée, il lui est bien sûr arrivé parfois de rencontrer lors de ses stages des situations délicates (comme lors d'un stage en Afrique subsaharienne, avec la rencontre d'enfants confrontés aux difficultés du manque d'eau potable et de nourriture, ...).

Chloé nous décrit son cursus à l'Ecole de Saint Cyr, jusqu'à fin 2011, à l'Ecole des Langues de l'Armée puis dans l'armée de Terre allemande et à l'Ecole des Officiers de Dresde.

En septembre 2013, elle est admise à l'Université Militaire de Hambourg pour y suivre des cours de sciences politiques. Après 4 années de formation dans cette Université, dont un semestre au Texas, Chloé obtient son Master 2 en Juin 2017/ Option Sciences politiques et Relations Internationales.

De retour en France, elle termine son parcours de formation et, au 1er juillet de cette année, Chloé commence sa vie active.

### Bon Vent Chloé!

### Clément PERRAIN,

concilier architecture contemporaine et respect du patrimoine



Clément Perrair

Âgé de 25 ans, et fraîchement sorti de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Clément Perrain nous est apparu d'un naturel très ouvert sur le monde, mais non moins rigoureux et volontaire dans ses objectifs.

Ne fixant aucune limite à tout ce qui pourrait enrichir ses connaissances en matière architecturale, **Clément** n'entend pas s'en tenir aux seuls aspects techniques de l'architecture. Si les normes, les matériaux, les budgets sont certes des éléments à retenir, il souligne combien sont importants les aspects climatiques (par exemple, une prescription de toiture à faible pente sur l'Île de Ré liée à la faible pluviométrie), et ceux liés à la préservation de l'identité d'un lieu, ce qui n'exclut pas de faire cohabiter plusieurs époques architecturales pour peu que l'on respecte bien une cohérence d'ensemble. L'architecture contemporaine peut très bien s'affirmer et mettre en valeur le patrimoine existant.

Mais regardons de plus près son parcours. **Clément** a suivi sa scolarité à **l'école publique de La Flotte**, puis au **collège à Saint Martin**. Nés la même année, Clément et Chloé (actuellement lieutenant issue de Saint Cyr - voir plus haut) fréquentent les mêmes établissements rétais.

Puis **Clément** est entré au **Lycée Vieljeux de La Rochelle**, d'où il est sorti titulaire d'un Bac S/Sciences de l'ingénieur.

Admis en septembre 2011 à **l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes**, il en sort diplômé en **février 2018**. Pour l'anecdote, on relèvera qu'au cours d'une année « Erasmus », à Hambourg en Allemagne, entre

2015 et 2016, il rencontra à nouveau Chloé qui, de son côté y suivait les cours de l'Université Militaire.

Stagiaire depuis novembre 2017 dans une agence nantaise d'architecture du patrimoine, en vue d'obtenir l' « Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre », HMONP (ce sigle a remplacé l'ex- « DPLG »).

En effet, souhaitant s'engager dans cette branche spécifique de la profession, motivé par son vif intérêt pour l'Histoire, **Clément** se prépare, également, au concours d'entrée à l'**Ecole de Chaillot** où après une formation de deux ans, il sera en capacité de remplir des missions de maîtrise d'œuvre sur des chantiers de restauration et de création en milieu ancien (Monuments Historiques classés), ainsi que des missions d'études urbaines en milieu patrimonial.

Mais pour être féru d'architecture, **Clément Perrain** n'en est pas moins musicien. Il aime à considérer les liens entre les deux disciplines. Il pratique, avec passion, le piano depuis l'âge de 8 ans. Il débuta à l'école de Musique de l'île de Ré avec Paola Rivière.

Pendant ses années de lycée à La Rochelle, il apprit, parallèlement, le trombone, lui permettant de se joindre à l'Harmonie Municipale de La Flotte.

Bonne chance, Clément, pour Chaillot!

### Sébastien CHAUFFOUR,

# un passionné de patrimoine et d'histoire de l'art

Sébastien Chauffour n'est âgé que de 38 ans, mais peut se targuer déjà d'un très beau parcours professionnel, puisque diplômé de l'Ecole Nationale des Chartes et de la Sorbonne, il est actuellement conservateur du Patrimoine au Ministère des Affaires Étrangères. Il faut dire que nous avons rencontré là un homme particulièrement passionné, épris de culture et sans cesse désireux d'échanges avec des confrères étrangers.





Sébastien Chauffour

Le fichier des œuvres spoliées

### Un itinéraire qui l'a mené de La Flotte aux Etats-Unis

Sébastien est l'arrière-petit-fils d'**Eugène Chauffour**, maire de La Flotte de 1947 à 1952, ayant donné son nom au Cours longeant la Promenade de La Clavette. Son père, Jean-Charles Chauffour, a tenu le garage Peugeot situé sur ... le même Cours. Sébastien y a souvent travaillé durant les saisons d'été, avant de rejoindre le samedi soir les répétitions de l'**Harmonie municipale** avec Daniel Rousseau, puis Marc Tivenin et Bernard Perrain.

De l'école maternelle et de l'école primaire à **La Flotte**, Sébastien dit n'avoir que de très bons souvenirs. Il se souvient notamment de Mesdames Bertrand, Coignard, Oriou, et de M. Roy, et garde de bons souvenirs du Collège de Saint Martin. Puis il entre au **Lycée Valin de La Rochelle** où on lui conseilla de passer un Baccalauréat Littéraire dans la mesure où il envisageait d'intégrer Sciences Po

En fait, Bac en poche, il suivit les classes préparatoires, à Poitiers puis Rennes, au concours d'entrée à **l'Ecole Nationale des Chartes**. Cette grande école forme des professionnels du patrimoine : archives, bibliothèques, musées, monuments historiques. Admis en 2001, il en sortit en 2005, avec une thèse en histoire de l'architecture française du 18° siècle, sous la direction du professeur Jean-Michel Leniaud.

De 2006 à 2011, Sébastien Chauffour est en poste à l'Université de Paris XIII, avec comme spécialité : la gestion patrimoniale des documents anciens. Il travaille en étroite coopération avec les enseignants d'histoire, Elisabeth Belmas et Robert Muchembled, et contribue à mettre en place un master d'archivistique.

Enfin de 2011 à 2016, Sébastien intégre l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), dirigé par Antoinette Le Normand Romain et Martine Poulain, pour s'occuper des collections anciennes : archives et manuscrits de peintres comme Delacroix, Gauguin, Matisse, et de marchands d'art comme Fabius, Pierre Loeb, etc.

L'INHA, très sollicité dans le cadre d'expositions et de prêts de manuscrits ou d'estampes avec des pays étrangers, permit à Sébastien de bénéficier d'une

bourse d'histoire de l'art, intitulée «Bourse FOCILLON» du nom d'un historien de l'art français exilé aux Etats-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale, fervent partisan du général de Gaulle. Sébastien fit donc un séjour de 3 mois à l'**Université de Yale**, près de New York, ce qui lui permit de faire des rencontres fructueuses avec ses homologues américains, notamment au MET Museum, et de visiter plus de 35 musées dans l'**Est des Etats-Unis**. Il y croisa même des anciens clients de son père comme John et Cynthia Reed, de Boston.

En 2016, Sébastien saisit une nouvelle opportunité pour retourner approfondir ses connaissances dans l'Ouest des Etats-Unis, à Los Angeles, grâce à la Fondation Getty. Là, il a continué à se spécialiser dans les échanges artistiques franco-américains, en étudiant comment les grands collectionneurs et les grands musées d'outre-Atlantique étaient parvenus à constituer des collections incomparables de décors anciens, les « period rooms », et surtout d'art impressionniste français : Cézanne, Degas, Renoir, Seurat, etc.

En 2016, Sébastien Chauffour a été nommé au poste de Conservateur du Patrimoine au Ministère des Affaires Étrangères à Paris qui lui offre la possibilité de pleinement mettre en oeuvre sa formation et ses expériences.

Il est chargé du suivi des œuvres d'art spoliées aux familles juives pendant la guerre. Il mène, au sein du Ministère et en liaison étroite avec le service des musées de France et avec ses homologues allemands et américains, un travail intense portant sur la provenance des œuvres et sur la recherche des ayants droits des collectionneurs spoliés pour leur restituer tableaux, dessins ou objets d'art.

Une tâche ardue qui induit un recours à des compétences multiples : histoire de l'art, droit issu des conventions internationales en vigueur, négociation avec les avocats ou les experts. Une tâche souvent difficile mais récompensée par de belles restitutions et des rencontres passionnantes.

Souhaitons à Sébastien de poursuivre son passionnant travail au service de l'Art et de l'Histoire.



Les nouvelles salles en construction.

### DES NOUVELLES DE L'ESPACE BEL AIR

# LE PÔLE SPORTIF DE BEL AIR RENFORCE SES AMÉNAGEMENTS

La commune de La Flotte est déjà bien dotée en équipements sportifs, et particulièrement sur le site de l'Espace Bel air. Mais dans son programme défini en 2014, la majorité du conseil municipal avait prévu de renforcer ses équipements, notamment pour les activités dites « douces ».

En effet, actuellement, la salle des fêtes de la mairie et le gymnase de l'école sont utilisés chaque semaine et au quotidien pour des activités de danse, gymnastique, yoga, pilates, Qi Gong dans un cadre associatif. Activités qui connaissent un nombre de pratiquants en croissance. Les salles utilisées n'étant pas toujours idéalement adaptées à ces activités, les élus de la commission jeunesse et sports ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau projet de deux salles pour accueillir ces pratiques.

Les travaux ont débuté fin 2017 et le chantier n'a pas connu de difficultés ou de retard. Le projet sera terminé mi-octobre et les premières associations pourront commencer à utiliser les salles début novembre.

Ces deux nouvelles salles communales se situent dans le clos adjacent à l'Espace Bel air avec des équipements répondant aux normes exigées et offrant aux pratiquants un confort renforcé : vestiaires, douches, WC PMR (personnes à mobilité réduite), parquet, barres de danse, miroirs, luminosité, isolation phonique, rangements pour les associations.

L'association Ophidie Circus reste installée dans l'autre partie du clos avec ses deux chapiteaux pour sa saison d'activités 2018.





Le revêtement en pierres



Les athlètes avec les responsables de la fédération et les autorités locales

# Le Dojo de Bel Air à l'honneur

Des athlètes de haut niveau international ont foulé les installations du Complexe Bel Air.

En effet, l'équipe de France de Karaté a choisi le dojo de Bel Air pour « s'entraîner au vert » du mercredi 25 au samedi 28 avril dernier, avec pour objectif la préparation des championnats d'Europe du mois de mai et les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020.

Sous la houlette de Yann Baillon, champion du monde en 2002 et directeur sportif des équipes nationales, les athlètes sont venus prendre quelques bouffées d'air iodées au cours d'un séjour rétais, préparé par Jacques Djeddi, président de l'Océan Karaté Club et arbitre international de karaté.

Hébergé au camping Les Salières à Saint Martin, les sportifs se déplaçaient à vélo et rejoignaient le dojo par la piste cyclable.

Si les entraînements se sont déroulés à huis clos pour préserver la tranquillité et la sérénité des athlètes, l'après-midi du vendredi 27 avril a été ouvert au public.

Les responsables de la Fédération Française de Karaté ont été accueillis par la municipalité, représentée par Roger Zélie, 1er Adjoint au maire, et Olivier Friloux, conseiller délégué, chargé de la Jeunesse et des Sports. Des représentants de la Communauté de Communes et le député de la circonscription, Olivier Falorni, étaient également présents.

Après la présentation des équipes par Yann Baillon et Jacques Djeddi, le public a pu rencontrer tous ces champions et leur faire signer les maillots du jour.

Yann Baillon, leur directeur sportif, nous précise que « *sur les derniers championnats du monde, la France était la deuxième nation derrière le Japon sur le plan global, avec les katas* [NDLR. Outils de transmission des principes et des techniques], *mais elle est la première en combats* ».

L'entraînement a été suivi très attentivement par le public ainsi que par les jeunes pratiquants de l'Océan Karaté Club, repartis avec des rêves et des espoirs.

Cette initiative conforte la qualité des installations du complexe Bel Air offertes aux sportifs.









Les jeunes champions de France U17 à Fontenay

# Le Ré Flying Oysters (RFO)

### Une pépinière de champions



Réception des champions d'europe

Au cours de la cérémonie des voeux, le maire, Léon Gendre, a tenu particulièrement à honorer les jeunes du club d'Ultimate-Frisbee, **Mathéo Coutinho, Arthur Herbreteau et Kaïs Mathé**, qui avec leurs amis de l'Equipe de France, ont été sacrés champion d'Europe 2017 au Pays-Bas, au cours de l'année 2017.

Ils ont été invités à monter sur la scène, accompagnés de l'entraîneur de l'équipe de France, **Raphaël Mathé** et du nouveau président du RFO, **Thomas Péron**.

Thomas Péron vient de succéder à Raphaël Mathé qui, après 16 ans de présidence, est engagé par la Fédération pour, entre autre, développer la pratique de l'ultimate-frisbee en France et entraîner les équipes nationales.

« La réussite des joueurs, explique Thomas Péron, vient de la précocité de l'apprentissage, de l'assiduité aux entraînements, de la motivation et d'une discipline personnelle ».

Ce sport collectif peut se jouer en salle (indoor) surtout l'hiver ou en plein air (outdoor) sur gazon ou sur sable.



L'équipe championne de N3 à La Flotte

En raison de leur investissement dans la pratique du jeu, les sportifs du club engrangent les bons résultats. Et certains d'entre eux sont sélectionnés dans les équipes nationales.

Le championnat de « **national 3** » 2018, sur herbe, dont une manche s'est déroulée sur le stade de Bel Air avec les équipes de Brest, Laval, Pornichet, Challans, Niort, Fontenay-le-Comte et Arradon(56) et le retour à Laval les 9 et 10 juin, a été remporté par l'équipe du RFO.

Aussi, elle accède à l'échelon supérieur et jouera la prochaine saison en « national 2 ».

Les plus jeunes suivent les traces de leurs aînés. L'équipe des U 17 [NDLR : moins de 17 ans] ont, eux aussi, remporté leur championnat de France en salle.

Félicitations aux joueurs et aux entraîneurs, avec une pensée pour les accompagnateurs dans les déplacements.

### VIET VO DAO

L'équipe du Bulletin Municipal a eu le plaisir d'apprendre les bons résultats du Club de Viet Vo Dao du dojo du complexe Bel Air, lors de la « **Coupe de France Technique** et Combat de Viet Vo Dao Arts Martiaux » des jeunes de moins de 14 ans. Cette compétition s'est déroulée le week-end des 5 et 6 mai dernier à Villebon près de Paris.

Près de 450 compétiteurs se sont affrontés, 7 jeunes du Club s'étaient préparés pour cette coupe nationale. Ils y ont réussi une belle performance en termes de résultats, puisqu'ils sont tous montés sur les marches des podiums.

Ils sont revenus de Villebon avec 10 médailles pour le plaisir de tous, en particulier de leurs accompagnateurs.

Une vingtaine de personnes a fait le déplacement : encadrants, arbitres et parents. Mais, les aînés ne sont pas restés inactifs. Ils sont montés à Paris, les 27 et 28 mai à la « Halle Carpentier » où se sont disputés les « Championnats de France adultes de Viet Vo Dao Arts Martiaux ».

Parmi les 180 compétiteurs, deux combattants de Bel Air, se sont distingués en terminant tous les deux : deuxième de leur catégorie :

- Nina Delagrange, médaille d'argent dans la catégorie sénior féminine des moins de 55kg,
- Léo Biamouret, médaille d'argent dans la catégorie cadet des moins de 57kg.

Les membres de la rédaction du Bulletin adressent leurs plus vives félicitations aux jeunes athlètes ainsi qu'aux encadrants et aux parents pour leur accompagnement et leur soutien.





Nina Delagrange

Leo Biamouret



À la coupe de France des moins de 14 ans

### La MJA: Ré Espaces Jeunes Un été radieux





La Maison des Jeunes à l'Espace Bel Air est ouverte tous les jours du 9 juillet au 17 août de 14h à 18h (hors veillée et sortie).

Sous la responsabilité de sa directrice, Elisa Cuau et de son adjointe, Estelle Cousin, la Maison des Jeunes propose des activités variées tous les après-midi : jeux de société au local, sports avec les installations du complexe, des ateliers divers, jeux sur la plage, ...

Au cours de l'été, différentes sorties sont prévues : Le festival ludique international de Parthenay, Piscine, Vélo, Accrobranche, Karting, ...

Un séjour en montagne à Cadéac dans les Hautes Pyrénées est organisé du 16 au 21 juillet. Les jeunes participants pourront pratiquer la randonnée et le canyoning ou s'initier à l'équitation, au VTT, à l'hydro speed et bien d'autres.

Jeunes ne restez pas seuls, venez rejoindre des amis à la MJA de Bel Air.

# Les p'tits mômes

## Premières « Grandes vacances » pour l'ALSH



Après une année scolaire de fonctionnement très bien assurée par l'équipe de l'ALSH « Les P'tits mômes », tant sur les temps périscolaires qu'extrascolaires, voici le temps des grandes vacances.

Mais les deux mois d'été ne sont pas une période de repos pour les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), bien au contraire ! Pendant sept semaines, du 9 juillet au 24 août, l'équipe d'animateurs va accueillir les enfants du lundi au vendredi de 7h30 ou 8h, selon les besoins des familles, à 18h30.

Cet accueil estival a demandé plusieurs semaines de préparation à la fois pour organiser un planning d'activités pour les enfants et recruter deux animateurs saisonniers qui viendront renforcer l'équipe des cinq animateurs des « P'tits mômes ».

En effet, c'est 49 enfants, répartis en trois groupes, les moins de 6 ans, les 6-8 ans et les 9-12 ans qu'il faut encadrer.

L'objectif est que les enfants passent d'agréables et inoubliables moments

cet été à l'ALSH avec un programme d'animations variées au goût de vacances estivales.

De nombreuses activités manuelles et extérieures sont prévues se déclinant chaque semaine sur le thème d'un pays ou continent différent. Dépaysement garanti avec l'Australie et un stage paddle de 2 jours, Espagne, Antilles/Brésil et un stage de voile, la Russie avec un stage de cirque de 4 jours, l'Afrique avec un stage de musique, l'Angleterre et les Etats-Unis avec un stage de rollers mais aussi l'Italie. 12 enfants de 8 à 12 ans participeront également à un mini-camp avec l'ALSH de Saint-Martin, financé en partie par la Communauté de communes. Ce mini-camp se déroulera du 30 juillet au 3 août à Taugon avec de nombreuses activités, telles la pêche, le paddle et le modelage.

L'ALSH sera fermé la dernière semaine d'août pour laisser quelques jours de repos bien mérités à l'équipe d'animateurs et préparer la rentrée dès le 1er septembre.



# «Un office notarial de nouveau» à La Flotte

La nouvelle est à présent confirmée : un office notarial s'ouvrira prochainement sur le cours Félix Faure dans le bâtiment communal (ancienne école des filles) qui abrite déjà la Banque Nationale de Paris - Paribas.

Vue par rapport au présent, cette ouverture est une nouveauté. Mais, si l'on considère l'histoire de la commune, ce n'est qu'un rétablissement, un retour à ce qui a existé pendant trois siècles.

Le premier notaire flottais s'appelait Gibouleau. Il a exercé de 1605 à 1654. Il a été suivi par une longue liste de successeurs (19) qui, sans interruption, ont, jusqu'en 1930, enregistré à La Flotte, où ils habitaient, des successions, des ventes, des contrats dont les actes sont parvenus jusqu'à nous grâce aux archives départementales qui les conservent.

Tous n'ont pas accédé à la notoriété et certains, comme Guérin (1678-1700), sont restés parfaitement inconnus. D'autres, en revanche, ont joué un certain rôle dans la vie locale, comme Pierre et Etienne Fébure, qui, exerçant de 1653 à 1739, ont été les partenaires du grand négoce maritime à la période de la plus grande prospérité du port, ou bien, comme Sagebin et Riguelin dont le rôle a été décisif au sein des Sociétés populaires lors de la Révolution, ou bien encore à l'époque moderne, comme Sébastien-Sagebin Sibille Lavertu, sous le second empire, et Charles Biret, exerçant de 1862 à 1896, qui furent, l'un et l'autre, Maires de la commune pendant plusieurs mandats.

Nombreuses sont encore à La Flotte les familles où l'on conserve des actes de propriété ou des contrats portant l'En-Tête d'un des deux derniers notaires résidant à La Flotte, Félix Moreau (dont le premier clerc était le fils de Charles Biret, Adrien) et Auguste Mazen dont le non-remplacement en 1930 rendit inévitable la concentration des activités notariales à St Martin.

Eric Lem

Les notaires de La Flotte :
(Liste des notaires en résidence à La Flotte dont les minutes sont conservées aux Archives Départementales de Charente-Maritime)

Gibouleau (1653-1654) Pierre Fébure (1653-1739) Penetreau (1661-1690) Michel Morin (1675-1720) Morin (1675-1720) **Guérin (1678-1700)** Coquart (1681-1711) Mestayer (1684-1753) **Etienne Fébure (1686-1739)** Artaud (1718-1737) Audinet (1734-1737) Riguelin et Sagebin (1749-1815) Davy (1764-1789) Bourru (1815-1824) **Delabande (1824-1833)** Sébastien Sagebin Sibille La Vertu (1833-1862) **Charles Biret (1862-1896)** Félix Moreau (1896-1900) Auguste Mazen (1900-1930)





Deux illustres notaires flottais : Charles Biret ( à gauche) et Sebastien Sagebin Sibille La Vertu (à droite)



# Célébration du 100ème anniversaire

# de la fin de la 1ère guerre mondiale

Le 11 novembre 1918 à 11h, le Caporal Pierre Sellier, sonnait au clairon la fin de la première guerre mondiale.

Ce fut l'une de ces journées d'unité, de fierté, d'enthousiasme national, si rares dans notre histoire.

La France venait de remporter la Grande Guerre, de terrasser l'Impérialisme allemand, dont l'ambition démesurée avait jeté l'Europe d'abord, le monde ensuite, dans le conflit le plus meurtrier des temps modernes.

La vie triomphait de la mort, la raison l'emportait après que la déraison des hommes eut réduit en cendres près du quart de notre territoire national.

Le centenaire de la fin de ce premier conflit mondial est l'occasion pour nous tous, de commémorer cette journée avec une ferveur toute particulière.

Commémorer le 11 novembre 1918, c'est répondre à la nécessité du souvenir et rendre hommage aux morts et à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour la victoire.

A la Flotte, cet anniversaire sera fêté dignement au cours d'une cérémonie qui se déroulera suivant le programme ci-contre.









# Commune de La Flotte

### 11ème anniversaire du 11 novembre 1918



### **PROGRAMME**

14H30 Inauguration de la rue Georges Clémenceau
15h00 Messe de la victoire en l'église Sainte-Catherine

16h00 Rassemblement sur le port

16h30 Arrivée du défilé. Musique en tête suivie des troupes militaires en tenue d'époque « bleu horizon »

16h45 Honneur au drapeau

- Hommage de la population à ses morts et à ses combattants
- Interprétation de l'hymne national « La Marseillaise » par la chorale et l'harmonie municipale
- Interprétation des chants patriotiques par les chorales de l'Ile de Ré (direction Sophie Laze)
- Concert de l'harmonie municipale

17h30 Défilé des participants autour du cours Félix Faure et apéritif

d'honneur sur le port

18h00 Feu d'artifice tricolore



### Participez à la commémoration en tenue d'époque

Monsieur		☐ Souhaite participer
Adresse	:	☐ Dispose d'un costume
Téléphone	:	☐ Souhaite louer un costume
Madame	:	☐ Souhaite participer
Adresse	:	☐ Dispose d'une robe

A déposer en mairie de la Flotte



Nicole Moreau (au centre)

## UN PETIT TOUR À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FLOTTE

Certains en sont déjà des habitués, d'autres aimeraient bien la découvrir : permettez-nous de vous la présenter. Elle est installée dans des locaux que la commune met à sa disposition au 25, Cours Félix Faure (dans l'allée de la mairie).

La bibliothèque appartient au réseau «Culture et Bibliothèque Pour Tous - CBPT», association Loi 1901, dont le siège départemental se situe à Rochefort et qui compte pas moins de 13 centres de bibliothèques en Charente Maritime.

### Que trouve-t-on à la bibliothèque de La Flotte ?

Écoutons sa nouvelle présidente, Madame Nicole MOREAU, nous présenter cet espace de culture en plein cœur de la commune .

C'est une équipe de 9 bénévoles et d'une salariée à temps partiel qui assure l'accueil du public et la gestion du contenu de la bibliothèque ainsi que des différentes activités.

La bibliothèque est ouverte à l'année, aux jours et heures suivants :

- . Lundi, Mercredi et Samedi de 10h à 12h, toute l'année,
- . Vendredi de 10h à 12h en juillet et août,
- . Jeudi de 16h à 17h30 de septembre à juin.

Des tarifs volontairement bas sont appliqués pour servir le plus grand nombre, avec des abonnements annuels réduits pour les résidents permanents et même la gratuité pour les enfants de la commune.

Actuellement, la bibliothèque compte 200 abonnés permanents et enregistre un nombre croissant de prêts à destination des vacanciers.

L'intérieur de la bibliothèque est pimpant neuf, grâce aux travaux d'aménagement réalisés par les agents des services techniques de la commune. Elle est organisée avec des espaces dédiés à chaque activité, en particulier pour les enfants.

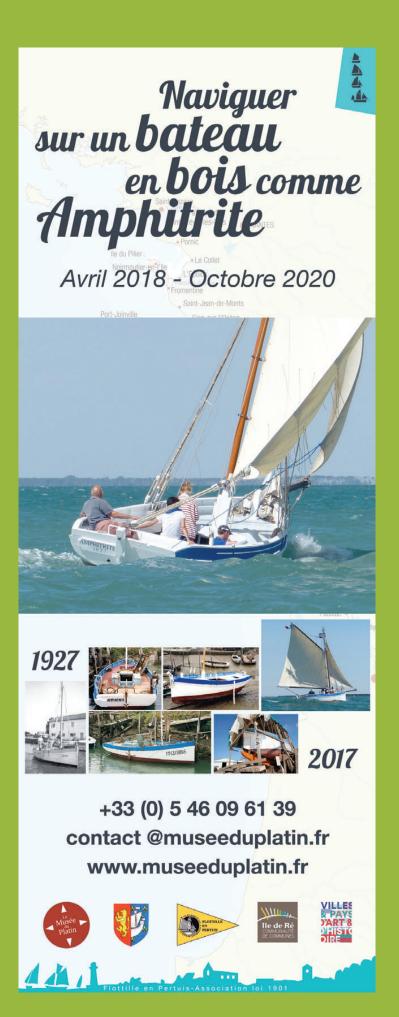
Elle compte environ 4000 volumes qu'il s'agit de régulièrement renouveler. C'est ce qui dans le langage du métier s'appelle le «désherbage».

### Des actions variées pour satisfaire tous les publics

- Pour, tout à la fois, proposer une offre d'activités la plus large possible et s'en donner les moyens, plusieurs animations sont organisées tout au long de l'année :
- Pour assurer le «désherbage», et ainsi acheter au moins 15 livres Adultes par mois (l'achat des livres Enfants et Ados se fait grâce à la subvention accordée par la Commune), une vente de livres est réalisée lors de la braderie de juillet à La Flotte. Outre l'achat de nouveaux livres, sa recette permet d'améliorer le cadre de lecture, des réceptions d'auteurs, comme celle du 23 mai dernier qui a permis à Madame Roselyne Roth-Haillotte de présenter son livre «On était rétais, on en était fier...».
- Une participation aux «Rendez-vous du Livres», manifestation organisée en novembre qui a connu l'an dernier un vif succès notamment auprès des scolaires,
- L'accueil tous les Mardis des enfants des maternelles de l'école publique et de l'Ecole Sainte Catherine.

D'autres actions sont prévues comme un dépôt de livres au sein de Ré Espace Jeunes à l'Espace Bel Air, un concours de dessins sur un thème donné à la rentrée. Enfin, pour novembre 2018, une participation, à la célébration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, est en cours de préparation sur le rôle des femmes durant ce conflit.

Alors maintenant que vous savez tout sur cet univers flottais du livre, n'hésitez plus à y faire un petit tour !





# L'ÉTÉ AU MUSÉE DU PLATIN

La grande nouveauté de cette saison 2018 au Musée du Platin est la nouvelle exposition temporaire consacrée aux bateaux des pertuis charentais, mettant l'accent notamment sur Amphitrite et sa restauration.

L'exposition reprend la démarche de l'association, à savoir « Protéger, conserver, faire naviguer les bateaux traditionnels des pertuis ».

Elle explique les raisons qui poussent des propriétaires à restaurer, entretenir et faire naviguer aujourd'hui un bateau traditionnel en bois de cette région.

En effet, la plupart de ces voiliers ont été conçus pour s'adapter à la navigation dans les espaces abrités, par les îles de Ré, d'Aix et d'Oléron et pour répondre au travail à effectuer : pêche, ostréiculture, mytiliculture, conchyliculture. Les réponses techniques apportées à ces besoins spécifiques font la particularité de ces constructions locales : formes, gréements, voiles, couleurs.

Pour perpétuer les savoir-faire et les gestes des anciens, ces propriétaires ont donc décidé de constituer une flottille à La Flotte afin de les faire connaître au plus grand nombre.

En plus de cette exposition, le Musée du Platin propose de nouveaux ateliers « jeune public » pour les enfants âgés de 4 à 11 ans, mettant en valeur les collections et l'histoire du village. De même, un livret-jeu « Enquête à La Flotte » est disponible depuis début juillet à destination des familles.

Renseignements: au Musée du Platin par téléphone au 05 46 09 61 39 ou par mail à contact@museeduplatin.fr (programme complet des animations disponible sur notre site internet www.museeduplatin.fr)

Horaires d'ouverture en juillet et août : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Dimanche et jours fériés : de 14h à 18h. Fermeture hebdomadaire le samedi.

#### INFORMATIONS MUNICIPALES



Pôle administratif

# SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Si le public connaît les principaux métiers de la fonction publique territoriale, peu de gens connaîssent leur champ d'actions et l'étendue de leurs interventions.

A travers ce dossier, nous souhaitons vous présenter les services municipaux, impliqués au quotidien dans la vie de la commune.

En effet, le personnel communal accompagne les familles, les habitants, les touristes tout au long de leur vie dans différents secteurs :

### **PÔLE ENFANCE/JEUNESSE**

#### constitué de 21 personnes :

Ecole maternelle et élémentaire : 3 ATSEM, 2 assistantes et 1 agent bibliothèque sont présents pour assister les enseignants, accompagner les enfants:

**Restaurant scolaire :** Une équipe de 6 agents de restauration collective prépare et sert les repas à la cantine,

**Accueil de loisirs :** Une équipe de 5 animateurs avec un renfort l'été, accueillent les enfants dès 6 ans matin et soir et petites et grandes vacances et offre des animations ludiques et pédagogiques ;

**Jardin d'éveil :** Une équipe de 3 éducateurs «jeunes» et 1 «enfants» accueille les enfants de 2 à 3 ans et offre des animations ludiques et pédagogiques ;

### **PÔLE TECHNIQUE**

constitué de 19 personnes, avec un renfort de 2 personnes pour la saison estivale compte tenu de l'apport de population Organisation et planification : 1 directeur et 1 assistant

Patrimoine bâti et manifestations: 7 agents assurent la maintenance d'un patrimoine conséquent (bâtiments sportifs, scolaires, administratifs, culturels et festifs, logements,...) et participent en assurant la logistique au programme annuel des animations municipales et associatives

**Espaces verts :** 5 agents ont en charge l'embellissement de la commune (plantation, taille, nettoyages massifs des venelles, placettes, ...)

**Propreté urbaine :** 5 agents ont en charge l'entretien des locaux municipaux (salles associatives, la mairie, le marché local, les toilettes publiques), et des voies, de la plage et des promenades,...

### **PÔLE ADMINISTRATIF**

#### constitué de 7 personnes

#### Les principales missions :

- L'accueil téléphonique et physique, le traitement des premières demandes, l'état civil, les affaires scolaires, l'urbanisme, les élections, les animations, le marché local, l'environnement, le littoral.
- $\bullet$  Les marchés publics, les finances, les ressources humaines, le secrétariat du Maire et Conseil municipal.

### **PÔLE POLICE MUNICIPALE**

constitué de 4 policiers avec un renfort de 2 personnels pour la saison estivale :

#### Les principales missions :

la sécurité avec la circulation, le stationnement, la surveillance des lieux publics et des équipements, avec des points particuliers comme les écoles, la tranquillité avec le traitement des nuisances (troubles du voisinage, tapage, divagation animaux, ...), la salubrité (dépôts sauvages, l'hygiène publique,...).

Les policiers veillent à l'application des arrêtés du Maire, contrôlent l'occupation du domaine public, assurent le bon déroulement des manifestations et effectuent à ce titre, de nombreuses médiations.

L'ensemble des services municipaux sont coordonnés et gérés par la Directrice Générale DGS, qui met en œuvre la politique de la commune. Dans tous ces domaines, les personnels assurent un service de proximité, ils sont à votre écoute, vous les rencontrez certainement dans l'espace public ou bien dans les différents pôles.

### **URBANISME**

Le service urbanisme de la commune est animé par Madame Claire Rakotomalala. Elle dispose d'un bureau indépendant de l'accueil, ce qui lui permet de recevoir le public, dans un cadre propice à l'échange et à la confidentialité

La majorité des requêtes en urbanisme peut être traitée rapidement par téléphone : de quel zonage dépend une parcelle ? quel est le nombre d'exemplaires d'un dossier en urbanisme à déposer ?

Néanmoins, nous constatons un intérêt grandissant des administrés concernant le secteur de l'urbanisme. Ceux-ci sollicitent de plus en plus un accompagnement tant sur le fond (par exemple, quelles sont les possibilités de constructions sur une parcelle leur appartenant ? ce terrain est-il concerné par un risque d'inondation ?) que sur la forme (quels sont les travaux soumis à déclaration ? comment doit-on constituer un dossier ? où peut-on se procurer les formulaires ?).

A cet effet, et dans un souci de maintien de la qualité du service public, il est préférable de fixer une date d'entretien en amont afin de permettre à l'agent de préparer soigneusement ses réponses et de prévoir du temps lors de l'entrevue convenue.

Mme Claire Rakotomalala est joignable directement au téléphone au 05.46.09.03.04 ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@laflotte.fr

Enfin, nous vous informons également que la Commune travaille en étroite collaboration avec le CAUE 17, en effet, notre Architecte Conseil, Madame Françoise Forget reçoit sur rendez-vous les administrés au cours d'une permanence mensuelle dans les locaux de la mairie. Elle apporte aussi des conseils par mail françoise.forget@caue17.fr dans la mesure où les questions sont posées de façon claire et précise.

Le service urbanisme est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi aux horaires de la mairie. Ce service est fermé le mercredi.



# EQUIPEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES







Pôle technique

La commune a fait l'acquisition de deux véhicules utilitaires, destinés au service des bâtiments et manifestations, et d'un micro-tracteur pour le service espaces verts et de la propreté.

Ils s'inscrivent dans une démarche de modernisation des services techniques, ces modèles sont d'occasion et ont pu être à 80 % financés avec la revente de plusieurs matériels usagés des services techniques. Le prix d'achat des trois véhicules est de 53 000 euros TTC.

# CNI (CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ)

Dans le cadre de l'évolution des relations entre l'administration et ses usagers, l'année 2017 a été marquée par le développement des procédures en ligne pour les demandes de carte d'identité, mais aussi les permis de conduire et les certificats d'immatriculation.

Pour mieux répondre aux attentes des usagers et simplifier les démarches, l'instruction des demandes de carte d'identité est harmonisée avec celle des passeports.

Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil de données recevront les demandes de carte d'identité au niveau national. En Charente maritime, 27 communes sont équipées du matériel nécessaire pour l'instruction de votre demande, sur l'ile de Ré c'est Saint Martin de Ré

#### Comment obtenir votre carte d'identité ?

- 1 Pour éviter les attentes, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du service identité de la Mairie
- 2 Vous rassemblez les justificatifs nécessaires
- 3 Vous vous présentez en Mairie pour la numérisation des justificatifs et la prise d'empreintes
- 4 Vous recevez un SMS qui vous prévient que votre carte est arrivée

5 - Vous venez en Mairie retirer votre carte d'identité.

La carte d'identité à portée de clic ! Pour gagner du temps, une pré-demande peut être effectuée en ligne http://predemande-cni.ants. gouv.fr N'oubliez pas de vous munir de votre numéro de pré demande lorsque vous vous présenterez à la Mairie !

#### A noter Pour les mineurs :

de 0 à 11 ans : présence obligatoire de l'enfant au dépôt du dossier à partir de 12 ans : présence obligatoire de l'enfant au dépôt du dossier et au retrait de la CNI





### **ELECTIONS**

Pour participer aux élections en 2019, inscrivez-vous sur les listes électorales.

Les élections européennes se dérouleront au mois de mai afin d'élire les 74 députés européens représentant la France au Parlement européen. Pour participer à ce scrutin, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2018.

Pour vous inscrire, c'est facile! Il vous suffit de vous rendre au service élections de la mairie, de vous munir d'une pièce d'identité et d'une justification de domicile (soit facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, soit une quittance de loyer ou la dernière déclaration d'impôt ...). Vous pouvez vous inscrire toute l'année, jusqu'au 31 décembre prochain. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 10h à 12h le matin et de 13h30 à 17 h le Mardi et 13h30 à 15 h les mercredi et vendredi après midis. Pour ceux qui sont déjà inscrits mais qui ont changé d'adresse en cours d'année, pensez également à le signaler.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter **D. Lavergne** Tél 05 46 09 06 60



# INCIVILITÉ

La qualité de vie, l'agrément, le confort de vie sont l'affaire de tous. Chacun doit pouvoir y contribuer pour en bénéficier pleinement. Seuls, les employés municipaux en charge du cadre de vie, de la voirie, et de la sécurité ne peuvent parer aux incivilités que tout un chacun peut constater et déplorer :

Dépôts sauvages d'ordures, d'encombrants aux horaires ou endroits non autorisés, ils provoquent des nuisances visuelles, sanitaires ou sont sources de danger (verres cassés, canettes d'aluminium tranchantes...) alors que des containers ou des déchetteries sont à votre service.

- Containers poubelle des particuliers maintenus sur la voie publique en dehors des périodes de collecte, sont sources d'encombrement des trottoirs et voies publiques sans raison et sont une gêne pour la circulation des piétons ou des véhicules.
- Déjections canines sur les voies publiques, trottoirs, au lieu des caniveaux et/ou défaut de ramassage de la part de chaque propriétaire d'animal, provoquant une pollution sanitaire, visuelle et une source de danger par glissade pour les piétons notamment, utiliser les sacs plastiques mis à disposition.

(Toutes ces incivilités sont passibles d'amendes, elles ne feront l'objet d'aucune remise après constat à l'encontre des contrevenants).

### **ECLAIRAGE PUBLIC**



Si vous constatez une lampe cassée ou en panne, nous vous demandons de contacter la Mairie et de communiquer l'adresse du candélabre et le n° figurant sur la plaque attachée sur le mat.

L'information sera communiquée au prestataire du réseau.



### « La Maline hors les murs »

### à La Flotte

Pendant la période des travaux des salles de « La Maline » à La Couarde, celle-ci continue son activité d'organisation de spectacles et de projection de films mais « hors les murs », c'est-à-dire en itinérance dans les différentes communes de l'île et selon les disponibilités et contraintes techniques des salles communales.

Notre commune a ainsi déjà accueilli spectacles et séances de cinéma.

Ce sont d'abord les enfants, qui dans le cadre de spectacles à destination des scolaires, ont pu profiter de ce dispositif. Deux fois, le gymnase de l'école s'est transformé en salle de spectacle, avec le concours des services techniques, pour la plus grande joie des enfants de notre école mais aussi des écoles des communes voisines.

Une première fois en février avec le spectacle « *Une roulotte pour deux* » que les enfants de l'école du Jardin d'éveil au CE2 ont pu découvrir ainsi que des écoliers de Sainte-Marie et Rivedoux. L'expérience a été renouvelée en juin avec un nouveau spectacle pour jeune public qui a concerné cette fois tous les enfants de notre école

La salle de la mairie a aussi accueilli du 8 au 10 juin des séances de cinéma. Séances qui ont ravivé les souvenirs des Flottais qui ont connu les cinémas de notre commune.

Cette collaboration se poursuivra jusqu'à la fin des travaux et peut-être au-delà car ce principe de spectacles organisés « hors les murs » connait le succès et permet de toucher les adhérents de « La Maline » mais aussi un public, qui peut-être ne la fréquente pas habituellement.



### Départ en retraite de Charly

# chef d'équipe des services techniques



Le vendredi 6 avril dernier, à la Base Nautique, a eu lieu le « pot de départ en retraite de Louis DAVID, plus connu sous le nom de Charly, menuisierébéniste et Chef d'équipe, Responsable des ateliers municipaux.

Il était entouré de sa famille, épouse, enfants et maman, de ses collègues et anciens collègues, de ses amis et des élus.

Dans son discours, Léon Gendre qui l'avait recruté le 22 juillet 1985, l'a remercié pour l'ensemble de sa carrière et de ses 33 années au service de la commune.

Il a mis en exergue ses compétences en matière de menuiserie et d'ébénisterie. Il a notamment rappelé la réalisation des portails de l'église de la commune et surtout la magnifique et monumentale table de la salle du conseil municipal qui évoque le pont d'un bateau.

Après les traditionnels souhaits et remises de cadeaux, Charly invitait tous les participants au buffet préparé en famille.

Tous nos vœux de bonne et heureuse retraite.



### Départ à la retraite d'Hélène Cassin

Hélène Cassin ou « maîtresse Hélène » comme disent les enfants, est née à La Flotte. Elle a suivi toute sa scolarité, maternelle et élémentaire, dans cette même école.

Dès le début de sa carrière de professeur des écoles, elle a eu pour objectif d'y revenir enseigner. Et en 1999, elle y est nommée. Pour elle, c'est l'occasion de retrouver un établissement qu'elle connaît bien et les membres du personnel qui, pour certains, sont d'anciens camarades de classe.

Lors de notre entretien, elle met en avant la chance de travailler dans une école, aux moyens donnés aux enseignants. « Ma carrière a aussi été l'occasion, nous dit-elle, de rencontres avec des équipes enseignantes, des parents, des enfants qui m'ont enrichie ».

En tant que conseillère municipale de 2008 à 2014, elle a pu découvrir une nouvelle facette de la gestion des écoles et a su y apporter toute sa contribution.

Véronique Préclin, directrice de l'école élémentaire met en avant ses qualités professionnelles : « Hélène est une enseignante d'une grande conscience professionnelle, sérieuse, organisée et rigoureuse. »

Lorsque ses propres enfants sont rentrés à l'école, elle a commencé à s'investir dans l'association de Parents d'élèves, qu'elle n'a, par la suite et jusqu'à aujourd'hui, jamais délaissée.

Pour toute l'équipe de l'APE (Association des Parents d'Elèves) : « Hélène Cassin et l'association des Parents d'Elèves, c'est une longue histoire...Réunions, manifestations, Hélène a toujours répondu présente et s'est investie avec cœur dans l'association. Merci maîtresse Hélène! ».

Après une carrière aussi riche, Hélène Cassin a bien mérité sa retraite. Elle nous confie : « La première fois, que j'ai eu, dans ma classe, l'enfant d'un de mes

BERTOUT Frédéric et LONCLE Pascale

élèves, je me suis vraiment rendu compte du temps qui passe ».

Elle souhaite aujourd'hui prendre le temps de voyager, de s'occuper de son iardin, de faire toutes ces choses qu'elle avait mises de côté.

Ses collègues des écoles, maternelles et élémentaires, lui souhaitent le meilleur à l'occasion de ce départ qui marque pour eux la fin de nombreuses années de coopération, d'entraide et de projets communs.

Et de la part de tous les enfants un grand :

« Merci Maîtresse Hélène !!! »

La rédaction du Bulletin Municipal se joint aux élèves et à ses collègues enseignants, à ces voeux de bonne retraite.



# État civil 2018 1er Semestre - La Flotte

#### **NAISSANCES DECES DAHER Paul** HÉBERT Josette, épouse PILLARD 14 ianvier 08 janvier DA SILVA BARRACA Alice 15 février DASSIOU Sylvie, épouse CEYRAL 20 janvier DA COSTA RIBEIRO Isaac DAGAND René 24 février 22 janvier TURAUD JAMOT Arsène BARRIÈRE Albert 08 mars 23 janvier JAMES Jules 12 mars NEVEU Nicole, épouse LE BARON 31 janvier LIÈGE Philippe **BOUCARD Julia** 24 mars 08 février PONCELET Dominique, épouse CAMPS LANERES Margaux 17 avril 25 février WAGET TOURRAIS Jasmin 02 mai MÉNAGER Élie 09 avril LE BLANC Éric DE SENA Kiara 06 mai 16 mai DHUICQUE Éden 07 mai MORO Muriel 27 mai COMPAIN KOUTCHERENKO Sacha LONCLE Pascale, épouse BERTOUT 13 mai 06 juin LE BARON Jackie 18 juin **MARIAGES ACHARD Michel** 21 juin FAVREAU Romain et PLAIRE Aurélie 05 mai ROGER Henri 24 juin

01er juin



21HOO - 23HOO: CINÉSHOW PAR LA TROUPE IMAGINE
Adaptation sur scène des plus grands films et comédies musicales

23H00 - 23H40 : SPECTACLE PYROMÉLODIQUE Son et lumière par RUGGIERI sur le thème «Musiques de films»